



## La lettre des chasseurs charentais N°17

Amies chasseresses,  
Amis chasseurs,

L'été est maintenant bien installé, les fortes chaleurs que nous venons de vivre nous le rappellent. Si les conditions atmosphériques n'incitent pas forcément à penser à la chasse, la saison 2016-2017 a pourtant débuté avec la possibilité depuis le 1er juin de tirer à l'affût ou à l'approche un sanglier, un chevreuil voire un renard, en attendant les premières battues, possibles à partir du 15 août.

En dehors de la mise en place de clôtures, de l'utilisation de répulsif, ce mode de chasse permet de répondre, ponctuellement, à une problématique dégâts dans quelques coins de notre département.

Mais nous allons aborder une période délicate qui correspond au stade laiteux du maïs, la plante devenant très appétente pour le sanglier. Tout doit être mis en place pour réguler le grand gibier, susceptible de causer des dégâts significatifs aux cultures. Je rappelle que c'est une de nos missions de service public que de maintenir l'équilibre agro sylvo cynégétique.

La période estivale correspond à une activité accrue au sein de la fédération. En effet, c'est durant ces deux mois que les chasseurs sollicitent le renouvellement de leur permis afin de se mettre en conformité avec la loi. Tous les personnels sont mobilisés pour que chaque chasseur soit opérationnel en temps voulu et je les en remercie.

La validation du permis par internet facilite les démarches et permet son obtention presque immédiate (paiement en ligne et impression possible du document directement de chez soi). L'année dernière vous avez été plus de 20% à utiliser ce moyen. Nous espérons augmenter ce chiffre en 2016.

Les administrateurs et les personnels travaillent sur un nouveau découpage cynégétique dans le département et sur le prochain Schéma Départemental de Gestion Cynégétique qui s'appliquera à partir de 2018. Les commissions sont maintenant opérationnelles et se sont déjà réunies pour atteindre les objectifs fixés par le Conseil d'Administration.

A la veille de l'ouverture de cette nouvelle saison, je souhaite à toutes et à tous de prendre un maximum de plaisir dans l'accomplissement de l'acte de chasse, dans une éthique respectueuse de l'animal et de l'environnement.

Le Président,  
Bruno Meunier

# Validation du permis de chasser par internet

## La rapidité et la simplification pour le chasseur.

### Faites passer le message !



#### Pour valider :

- 1° - Aller sur le site : <http://fdc16.fr>
- 2° - Cliquer sur « VALIDER SON PERMIS DE CHASSER » (bandeau vert à droite de l'écran)
- 3° - Vous êtes sur le site de la validation du permis de chasser : il ne vous reste qu'à suivre les consignes.

# Mandature 2016-2019 : Le conseil d'administration de la Fédération a fixé ses objectifs

- Evaluer, rédiger et proposer un nouveau schéma départemental de gestion cynégétique dans le cadre d'une large concertation.

- Mettre en place de nouvelles unités de gestion grand gibier et des indicateurs d'évolution de population scientifiquement reconnus.

- Mettre en place le maximum de contrats agro-sylvo-cynégétiques au niveau local pour favoriser la concertation et la diminution des dégâts.

- Mettre progressivement en œuvre un système de récupération des déchets de venaison. Il s'agit là d'un enjeu sanitaire sur la zone de surveillance de la tuberculose bovine.

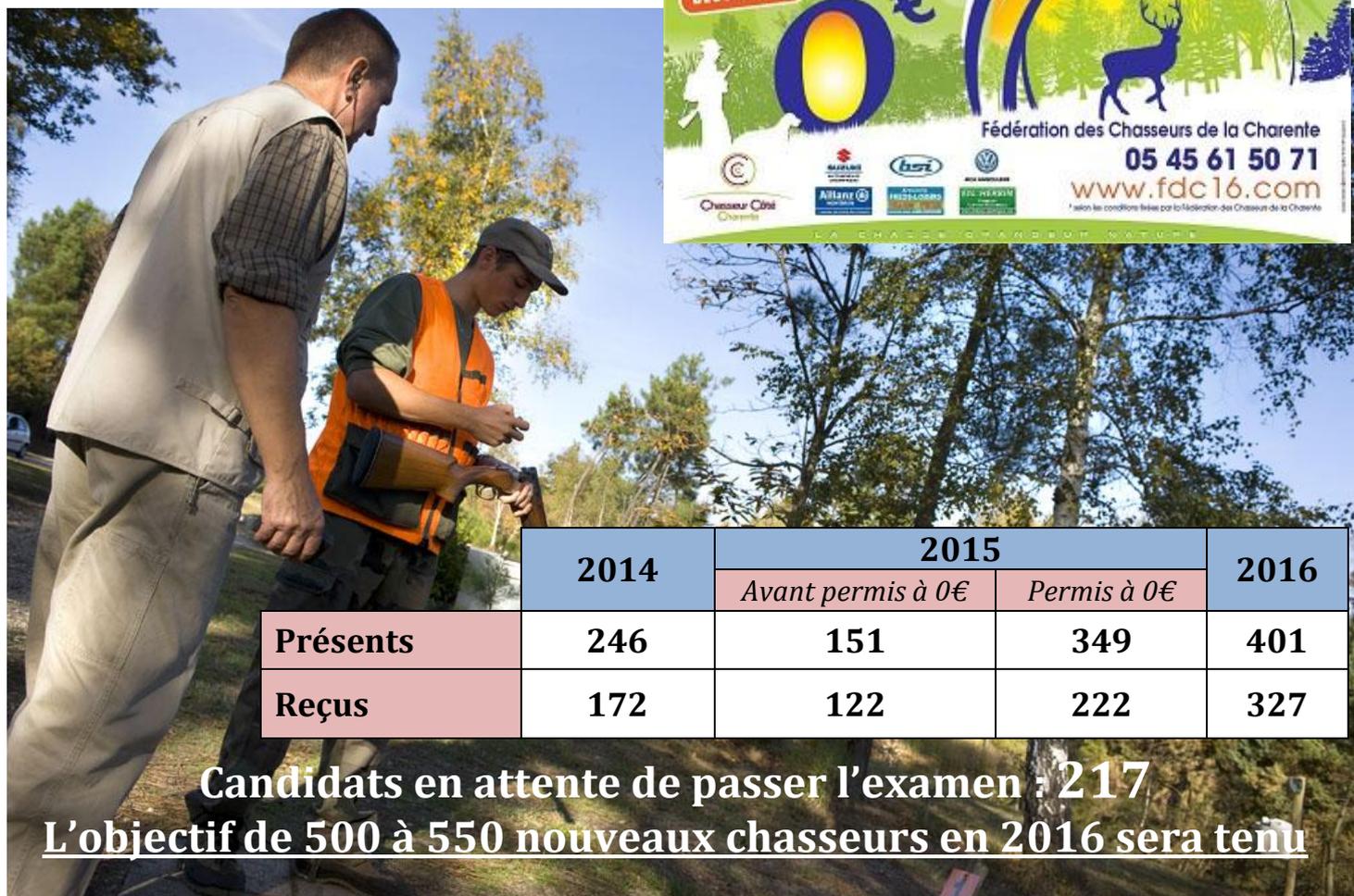
- Mener des actions en faveur de la biodiversité dont font parties les espèces gibier. C'est une mission d'avenir et prioritaire.

- Récupérer des données techniques et scientifiques dans de nombreux domaines, pour mieux défendre les chasseurs.

- Augmenter le pourcentage de validation des permis de chasser en ligne.

- Renforcer la transparence et la communication des actions de la Fédération des Chasseurs.

# PERMIS A 0€ Le bilan au 30 Juin 2016



	2014	2015		2016
		<i>Avant permis à 0€</i>	<i>Permis à 0€</i>	
<b>Présents</b>	<b>246</b>	<b>151</b>	<b>349</b>	<b>401</b>
<b>Reçus</b>	<b>172</b>	<b>122</b>	<b>222</b>	<b>327</b>

**Candidats en attente de passer l'examen : 217**  
**L'objectif de 500 à 550 nouveaux chasseurs en 2016 sera tenu**

## **Amis chasseurs, aidez-nous à communiquer sur le permis à 0€ !**

Un bulletin municipal est diffusé dans de nombreuses communes. La Fédération des chasseurs tient à votre disposition une proposition d'article pour ce bulletin.

Pour vos manifestations, des flyers et banderoles sur le permis à 0€ sont à votre disposition.



# Chasse à l'approche et/ou l'affût du renard

L'approche et l'affût sont deux modes de chasse qui se pratiquent individuellement et en silence.

L'éthique est la seule valeur principale qui doit caractériser la pratique de ce type de chasse.



## Réglementation

- *Art. R.424-8 : « Toute personne autorisée à chasser le chevreuil ou le sanglier avant l'ouverture générale peut également chasser le renard dans les conditions spécifiques [...] pour le chevreuil et pour le sanglier. » et « Avant la date d'ouverture générale, ces espèces ne peuvent être chassées qu'à l'approche ou à l'affût par les détenteurs d'une autorisation individuelle ».*

**Cependant, possibilité de chasser le renard, dans le cadre des battues au sanglier, à partir du 15 août.**

- L'approche ou l'affût du renard peut être pratiqué à partir du 1<sup>er</sup> juin jusqu'au dernier jour de février, pour tous les détenteurs ou bénéficiaires d'un plan de chasse individuel chevreuil ou d'un plan de gestion sanglier.
- Pour les tiers pratiquant au nom d'une association de chasse, bénéficiant de bracelets « tir d'été » chevreuil, obligation d'être en possession d'une copie de l'arrêté préfectoral individuel.
- La chasse à l'approche ou à l'affût est autorisée une heure avant l'heure légale du lever du soleil et une heure après l'heure légale du coucher du soleil, du chef-lieu du département.
- Seul le tir à balle avec des armes à canon rayé, de calibre supérieur à 5.6 mm et développant une énergie minimum de 1 kilojoule à 100m est autorisé, uniquement de l'ouverture anticipée à l'ouverture générale.

## Rappels biologie de l'espèce :

- Poids : 4 à 11 kg
- Ouïe et odorat très développés
- Rut en Décembre - Janvier
- Naissances en Mars- Avril : 4 à 5 jeunes
- Prédateur redoutable de petit gibier
- Le renard vit sur une moyenne de 300 à 400 ha et parcourt 10 à 15 km par nuit
- Surtout crépusculaire et nocturne
- Porteurs de nombreuses maladies telles que l'échinococcose alvéolaire, dans certaines régions de France.

# Dans la pratique...

- Pratiquer la chasse à pied sur un secteur de chasse prédéterminé. Tout déplacement autre qu'à pied est à proscrire.
- Le repérage des animaux en voiture est interdit.
- Respecter les autres règles de sécurité prévues par le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique.
- Repérer les sites favorables à l'espèce : prairies fauchées, chaumes, bordures de parcelles, lisières boisées, prairies pâturées...
- Repérer les secteurs de chasse de l'espèce.
- Si plusieurs chasseurs pratiquent sur la même association :
  - Penser à bien délimiter les secteurs de chasse et à prévenir le responsable associatif et les exploitants agricoles, afin d'éviter de fréquenter les mêmes secteurs en même temps.
  - Chasser séparément et individuellement
- Etre porteur du permis de chasser, de la validation annuelle, de l'assurance chasse et de l'autorisation individuelle.
- Possibilité d'installer des postes d'affût sur les secteurs fréquentés par l'espèce.
- S'équiper d'une tenue vestimentaire permettant de se fondre dans le paysage (tenue de camouflage par exemple)
- Le tir fichant doit être obligatoire.
- Le retour du carnet de chasse individuel « approche-affût », en fin de saison de chasse, est obligatoire.

## Interdiction :

- De tirer en direction des routes, chemins publics, voies ferrées, emprises et enclos en dépendant, lignes téléphoniques et électriques, bâtiments agricoles et habitations.
- De tirer depuis un véhicule.
- De se déplacer en véhicule d'un point à un autre.

### Quelques conseils :

- Utiliser des armes de calibre adapté et bien réglées pour la chasse à l'approche ou à l'affût.
- Utiliser une lunette de tir pour une meilleure précision.
- Utiliser, si possible, des gants pour manipuler l'animal après la mort. Ne laisser en aucun cas l'animal mort sur place.
- La participation au stage « approche-affût » est vivement conseillée (évaluation des distances de tir ; balistique ; réglementation...)

	Du 1 <sup>er</sup> juin au 14 août 2016	Du 15 août au 10 septembre 2016	Du 11 septembre au 28 février 2017
RENARD			
CHEVREUIL			
SANGLIER			

	Approche et/ou affût
	Battue



Chasseur Côté  
Charente

# Les Ateliers Nature de l'été

avec Pauline DILLERIN

*Amusez-vous avec la nature !*

*Animation & scientifiques et ludiques*

## **Mardi 09 Août 2016**

14h-16h : Atelier nature « Les corridors écologiques » : aborder le problème de l'aménagement des territoires et la sauvegarde des espèces locales.

**Public : 6-12 ans**

## **Jeudi 11 Août 2016**

15h30 - 16h30 : Atelier nature « Du nectar au miel » définir le rôle des abeilles pour mieux comprendre leur mode de vie.

**Public : 3-5 ans**

## **Mardi 16 Août 2016**

14h-16h : Atelier nature « 24h chrono » : découverte des principales espèces diurnes et nocturnes du territoire

**Public : 6-12 ans**

## **Jeudi 18 Août 2016**

14h-16h Atelier nature « Qui mange quoi ? » : présentation des chaînes de prédation et en particulier celle de l'Effraie des clochers à partir de pelotes de réjection.

**Public : 6-12 ans**

Tarifs : 3€ (3 - 5 ans) - 5€ (6 - 12 ans)

Lieu :

Fédération des Chasseurs de la Charente  
Rue des Chasseurs - 16 400 Puymoyen

Réservation obligatoire au 06 72 12 24 00 ou  
[animation.fdc16@gmail.com](mailto:animation.fdc16@gmail.com)

*Association agréée au titre de la protection de la Nature*

# AGENDA DE L'ETE

## BARBEZIEUX (16)

### FOIRE EXPOSITION - COMICE AGRICOLE

#### 8<sup>e</sup> VILLAGE CHASSE PECHE VENDREDI 2 - SAMEDI 3 - DIMANCHE 4 SEPTEMBRE

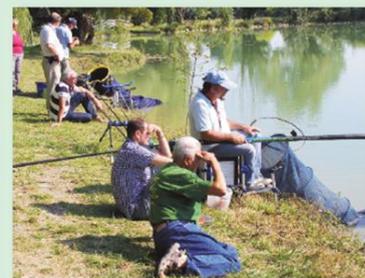
##### CHASSE

- Présentation des équipages de vénerie,
- Présentation de chiens courants, d'arrêt, de déterrage
- Exposition art cynégétique
- Initiation tir à la carabine
- Ball-trap laser
- Concours sur cible sanglier courant
- Chasse à l'arc
- Présentation d'une volière



##### PECHE

- Reconstitution d'une rivière
- Simulateur de pêche
- Aquariums poissons de rivière
- Ateliers pêche nature enfants et adultes
- Amélioration des aménagements des cours d'eau



#### Jeux Visiteurs Chasse et Pêche

*En vedette : CHICO AND THE GYPSIES (2 sept. 18h30) ; EMILE ET IMAGES (3 sept. 18h30) ; ANGGUN (4 sept. 18h30)*  
*Entrée foire et spectacle 6€ (gratuit -6 ans), pass 2 jours 10€, pass 3 jours 16€*

**Renseignements : Tél. 05-45-78-16-34 - Site internet : [www.foire-exposition-barbezieux.fr](http://www.foire-exposition-barbezieux.fr)**

#### Avis aux amateurs!

Votre fédération, **Association agréée au titre de la protection de la Nature**, sera présente les 3 et 4 Septembre à l'Espace Carat pour présenter ses animations d'éducation à la nature.

#### Des ateliers scientifiques et ludiques

Au programme des ateliers de sensibilisation sur la trame verte et les corridors écologiques : rôles de la haie champêtre, identification d'essences, animaux naturalisés, indices de présences, moulage d'empreintes, ...

L'occasion d'aborder l'implication des chasseurs dans la préservation de la « haie repousse » et des plantations de haies en Charente, c'est ça **LA CHASSE GRANDEUR NATURE !**



*La société de chasse de Birac*  
*et*  
*La réunion des amateurs de fiel-trial de la Charente*  
**Organise**



**Inscription avant le 20/07/2016**

**Pour tout renseignement contacter**

Mr TOFAN Joël : 06-10-31-00-46 ou [isabelle.tofan@sfr.fr](mailto:isabelle.tofan@sfr.fr)

Mr DUCONGE Thierry : 06-61-30-47-85 après 20 h

Réunion des Amateurs : 06-75-70-94-47

**Le samedi 27 août 2016**  
**Concours Amateur de chiens d'arrêt**  
**Type tan sur perdrix**

Organisé par la société de chasse de Birac et la Réunion des  
Amateurs de field trial la Charente  
Races Britanniques et continentaux LOF et NON LOF

**Rendez-vous à 7h30 à la salle des fêtes de Birac**

Propriétaire	Nom des chiens	Tatouage ou puce	Race	Trialer	Age

Tarifs : 10euros pour le 1er chien, 8euros par chien supplémentaire,  
(Chèque à l'ordre de la société de chasse de Birac)

Repas 15 euros par personne (chèque à part des engagements à l'ordre  
de la société de chasse Birac)

**Date limite des engagements le 20/08/2016**

**Pour tout renseignement contacter :**

Mr TOFAN Joël : 06-10-31-00-46 ou [isabelle.tofan@sfr.fr](mailto:isabelle.tofan@sfr.fr)

Mr DUCONGE Thierry : 06-61-30-47-85 après 20 h

Réunion des Amateurs : 06-75-70-94-47